



Association du  
Lac Mékinac

## Association du Lac Mékinac

### Procès-verbal

#### Réunion du 8 aout 2015 à l'Auberge Beaulieu

#### Ouverture de la réunion

Étaient présents :

Joël Francoeur (JF), Denise Allaire-Malouin (DAM), Patrick Charest (PC), Claude Paris (CP), Madeleine Pronovost (MP), Frédérique St-Pierre (FSP).

Absent : Serge Rouleau

#### Dossiers à suivre

1. Promouvoir les commerçants locaux (COOP, Le Geai bleu, l'Auberge Beaulieu...)

**Action prise** La première rencontre du nouveau c.a. se tient à l'Auberge Beaulieu. Pour la prochaine rencontre, Joël vérifiera la possibilité de tenir la rencontre au Geai Bleu.

Il y a un babillard à la Coop. Nous pouvons nous en servir pour publiciser nos activités.

2. Installation de « détecteur de mouvement » sur les lumières du barrage pour éviter la pollution lumineuse. Concept « Dark Sky » réalisé au Mont-Mégantic

**Action prise** (JF): Deux messages ont été laissés à Hydro-Québec, certains résidents aiment l'idée. Hydro Québec est ouverte à l'idée.

**Action à prendre** : Il faudra recontacter la compagnie

3. Promotion du concept « Dark Sky » au riverain du Lac Mékinac pour nous préserver de la pollution lumineuse

**Action à prendre (JF):** mise en place d'un envoi courriel (PDF)

4. Code de conduite : Chacun peut suggérer des choses à mettre dans le code de conduite et y inclure de l'information afin de conscientiser les riverains à la conservation des berges et à la prolifération des polluants organiques et non organiques (circulation autour du lac, sur l'eau, pollution lumineuse, civisme, etc.

**Action prise (CP) :** Claude préparera un brouillon avec les suggestions reçues

#### **Action à prendre**

5. Installation d'une pancarte de l'état de l'inflammabilité des forêts selon la Sopfeu sur le terrain du « Mis-Mek » (type thermomètre) en collaboration avec Mis-Mek et l'Ass du lac Missionnaire.

**Action prise (PC) :** Le document a été rempli pour la Sopfeu et la demande faite.

**Action à prendre :** Identifier l'endroit pour mettre la pancarte et obtenir les autorisations nécessaires.

#### **Échéance**

6. Mise en place d'une station de lavage en collaboration avec Mis-Mek, l'Ass du lac Missionnaire, ministère de la Faune et ville de Trois-Rives.

**Action prise (SR) :** dois contacter Mis Mek pour les premiers pas:

**Action à prendre :** projet à continuer

#### **Échéance**

7. Mise en place d'un accès au lac, du type belvédère/aire de repos, à 700 mètres passé le KM # 11 (à déterminer)

**Action :** Devant les réactions négatives de plusieurs résidents, ce projet est abandonné pour l'instant.

8. Mise et place de nouvelles pancartes stylisées du Lac Mékinac près des boîtes aux lettres et sur le terrain de Mis-Mek

**Action prise(MP) :** Il faut vérifier les coûts pour une pancarte de 2' x 3'

**Action à prendre :** Une décision à prendre par la suite

**9.** Concours photo / peinture / chasse / pêche avec affichage à la COOP et remise de bon d'achat

**Action:** Il a été décidé de laisser tomber le concours de photos. On peut toujours envoyer des photos à Claude pour son blogue. Il y a un tirage à la Coop pour ceux qui achètent 50\$ et plus. Il a été décidé de faire tirer un montant de 100 \$ en bon d'achat à la Coop pour tous les membres inscrits à l'Association avant le 1<sup>er</sup> octobre.

**10.** Abat poussière : Ce projet a déjà été étudié par l'association. Il est trop coûteux et ne rejoint pas la majorité des riverains. C'est également trop dispendieux pour les moyens de l'association

**Action prise** : projet abandonné

**11.** Affichage de la limite de vitesse sur le chemin du Lac Mékinac

**Action prise** : On ne peut rien faire. Cela relève de la municipalité.

**12.** Étude scientifique du suivi du lac en collaboration avec une université

**Action prise (PC)** Il faudrait faire des contacts à ce sujet

**Action à prendre** : dossier à poursuivre

**13.** Mise à jour de la base de données des résidents / villégiateurs

**Action prise (CP)** Claude fera la mise à jour des adresses des propriétaires du Lac Mékinac.

**14.** Balisage de sentiers piétonniers : poursuivre ce projet.

**Action** : à prendre : Identifier les sentiers, faire une carte qu'on pourrait mettre sur le blogue. Former un comité pour la prise en charge. Responsable : Joël

**15.** Vérification du statut de l'Association du Lac Mékinac auprès du registraire des entreprises du Québec :

**Action** :Denise a remis à Serge Rouleau les documents pertinents pour faire cette demande.

**16.** En vue des élections de 2017, il faudrait demander à la municipalité d'offrir la possibilité de voter par Internet ou par correspondance.

**Action :**Il faudrait faire cela par écrit et se présenter à une réunion du conseil municipal. Il serait important de présenter le c.a. dans une lettre à la municipalité.

Date de la prochaine réunion : Octobre – à convoquer par le président  
Fin de la réunion à 10h25.

Denise Malouin, secrétaire